



Expression libre des conseillers de l'opposition

Août 2021

Paru dans le journal municipal de septembre 2021

Le climat est devenu le symbole de l'urgence environnementale. La commune et la CdA de la Rochelle doivent nous y préparer, notamment par des actions radicales pour améliorer la résilience de nos territoires et s'adapter aux changements climatiques. Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) en cours d'élaboration devra répondre à cette obligation. Tous les citoyens du territoire pourront y être associés, dès cet automne, pour construire, ensemble, un avenir plus désirable.

Cette urgence climatique ne doit pas nous faire oublier les autres menaces contribuant à l'effondrement de la biodiversité et à la dégradation de notre capital santé : épandage d'herbicides, pesticides, artificialisation des sols, arasement de haies, industrialisation de nos campagnes... À l'échelle de notre commune rurale en croissance démographique, nous avons déjà suggéré pour un Saint-Médard-d'Aunis Autrement : la valorisation de notre domaine public (voies vertes, végétalisation et équipement des espaces publics), la restauration et la valorisation de nos milieux naturels, une communication et information sur l'usage des produits phytosanitaires (pesticides), le soutien à l'agriculture biologique (exonération de la taxe foncière, menus à la cantine scolaire...) ou encore une prise de position plus forte et transparente sur les grands projets impactant notre commune (2 projets éoliens, contournement ferré, alternative à l'A831 ...).

Nous souhaiterions de nouvelles évolutions sur notre commune c'est la raison pour laquelle vos quatre élus minoritaires continueront à être présents pour informer, proposer et enrichir les débats en commission comme en conseil municipal. Pour y parvenir, nous demandons régulièrement que les décisions sur les projets de la commune soient construites en commission, puis arbitrées en conseil municipal ; et non unilatéralement en comité restreint.

Les projets éoliens d'Eolise et d'Engie Green (ce dernier soutenu dès le début par l'ancienne équipe municipale) sont en cours d'instruction par les services de l'État. En parallèle, la CdA de la Rochelle a confié au cabinet « Empreinte » la réalisation d'un guide paysager dont nous attendons le rendu final pour cette rentrée. Réalisé avec la participation des élus des communes concernées, ce guide ne proposera aucun aménagement paysager. Il constituera un outil d'aide à la décision pour la collectivité, mais sans véritable valeur réglementaire tant qu'il ne sera pas inséré à son plan local d'urbanisme.

Une réunion publique, que nous avons tant réclamée et défendue, est programmée sur notre commune dans les semaines à venir pour débattre sur ces grands projets éoliens. Nous vous y convions pour un dialogue que nous espérons, ouvert et citoyen.

En espérant que vous ayez passé un bel été malgré ce contexte sanitaire et économique, nous vous souhaitons à toutes et tous, courage pour cette nouvelle rentrée scolaire et ou professionnelle.

Sabine LACROIX

Sylvain CHOPIN

Noëlle DONDIN

François PETIT

<http://www.smda-autrement.fr>

<https://www.facebook.com/saintmedardautrement>